



*Nota 1: Compte tenu de la déclivité de la rue Tronchet, le niveau de référence (rez-de-chaussée) pour nommer les étages est celui du hall d'entrée de chaque bâtiment.*

*Note 2 : Compte tenu de la densité de la rue Franche, le niveau de référence (rez de chaussée) pour nommer les étages est celui auquel l'entrée de chaque bâtiment.*

*Note 2 : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.*

ENTREE	8,02	m <sup>2</sup>
SEJOUR-CUISINE	22,82	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 1	11,23	m <sup>2</sup>
CHAMBRE 2	10,12	m <sup>2</sup>
SALLE DE BAINS	4,07	m <sup>2</sup>
WC	2,16	m <sup>2</sup>
SURFACE TOTALE HABITABLE	58,42	m <sup>2</sup>

LEGENDE

 RJ	Prise RJ 45		Sèche Serviette
AV	Allège Vitrée		Radiateur
VR	Volet Roulant		Réfrigérateur
GC	Garde-corps		Lave Vaisselle
 Soffite / faux plafond			Lave Linge
ETEL	Esp techn. elect. du lgt		Cuisson
PL	Placard		Retombée de poutre
VB	Volet battant		Fen phénolées

---

Indice A

---

SEPTEMBRE 2018

Echelle : 1/50ème

HUBERT GODET ARCHITECTE